

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1896.

NATURALISATION ORDINAIRE.

PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.

MESSIEURS,

La Commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur les demandes de naturalisation ordinaire portées au feuillet n° 3, et soumises à la prise en considération par la Chambre.

Pour le Secrétaire,

VANDEN STEEN.

Le Président,

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS PUBLIÉS CHAQUE DEMANDE	PROJETS DE LOI.
		Léopold II, ROI DES BELGES, <i>À tous présents et à venir, Salut.</i> Vu la demande du sieur WINAND DE HAAS, agent en douane, à Bruxelles, né à Elberfeld (Prusse), le 24 septembre 1847, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire; Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 5 de la loi du 6 août 1881 ; Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées; Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit : ARTICLE UNIQUE. La naturalisation ordinaire est accordée au sieur WINAND DE HAAS. <i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes de :</i> 2 Id., X. ALEXANDRE DE JONG, négociant, à Bruxelles, né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 27 novembre 1859. 3 Id., XI. FRÉDÉRIC-JAMES-HEAD BROMHAM dit HEAD, conducteur de fabrication à l'usine à gaz de la ville de Bruxelles, né à Brighton (Angleterre), le 28 décembre 1871. 4 Id., XIV. LÉON MOSCHKOVICH, docteur en médecine, à Bruxelles, né à Odessa (Russie), le 8 décembre 1860. 5 10 décemb. 1896, n° 44, II. EPKE PRAHM, hôtelier, à Anvers, né à Holtermoor (Hanovre), le 26 mai 1857.